L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

M. Victor Corsellis, 78 ans, demeurant 54, rue du Moulin, passait hier vers 13 h. à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue du Moulin. Soudain il s'affaissa sur le trottoir et les témoins de sa chute le relevèrent pour le transporter au café « La Tonne d'or », où le vieillard reçut les soins de M. le docteur Guislain, qui le fit admettre à l'hôpital La Fraternité pour paralysie.

PROBITE

Le jeune Jean Dejenker, neuf ans et demi, demeurant chez ses parents 51, rue Saint-Joseph, trouva samedi vers 11 h. 30, dans la rue de Flandre, une petite bourse renfermant une somme de 7 fr. 50. Le garçonnet s'est empressé de déposer sa trouvaille au poste central de police.

ATTENTION AUX PICKPOCKETS !

Une ménagère, Mme Marie Nevejans, 62 ans, domiciliée 110, rue Henri Regnault, s'était rendue aux Halles Centrales au cours de l'après-midi de samedi. A un certain moment, voulant régler le montant d'un achat, elle crut prendre son porte-monnaie déposé dans son sac à provisions, contenant une somme de 70 francs. Un aigrefin le lui avait enlevé.

BACCALAUREATS

PREPARATION PAR CORRESPONDANCE

gratuite en cas d'échec

Demandez à l'ECOLE UNIVERSELLE, 59, Bd Exelmans, PARIS (16e)

La Brochure gratuite N° 3

Réunion du Conseil Muncipal

Le Conseil municipal se réunira mardi 24 juin à 17 h., à l'Hôtel de Ville afin de délibérer sur un ordre du jour comprenant six communications et propositions de l'administration et 36 rapports de commissions.

Allocations militaires

Le préfet du **Roubaix-Nord** nous avise que les allocations militaires du mois de juin 1941 (mois entier) se feront :

Mercredi 25 juin : de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 heures.

Le préfet de **Roubaix-Ouest** nous avise que les allocations militaires du mois de juin 1941 (mois entier) se feront :

Mercredi 25 juin : de 8 h. 30 à 12 h. et 13 h. 30 à 16 h. 30.

Mercredi 25 juin : de 8 h. 30 à 12 h. et 13 h. 30 à 16 h. 30.

Le préfet de **Roubaix-Est** nous avise que les allocations militaires du mois de juin 1941 (mois entier) se feront :

Mercredi 25 juin : de 8 h. 30 à 12 h. et 13 h. 30 à 16 h. 30.

On est prié de se munir de monnaie.

Les concessions au cimetière communal

Le public est informé que les terrains du cimetière communal concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er juillet 1941 vont être repris par la Ville. En conséquence, les concessionnaires sont priés d'avoir à se présenter avant le 1er août 1941 munis de pièces d'identité, au bureau du Conservateur du cimetière afin de s'informer de la suite qu'ils entendent donner à leur concession en cas de non renouvellement, et pour les instructions relatives à l'enlèvement des monuments funéraires.

La Ville de Roubaix dispose des monuments funéraires non enlevés qui emmagasinés depuis un an, les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er août.

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 12, ancienne école, angle rues du Bois et des Fabricants.

26 juin : rue de Seclin, boulevard de Mulhouse, rues Basse, de Leers, Boisle-Duc, quai de Leers, rues Harlem, Amsterdam, Boucicot, Cohem, Brame, Cauchem, Anzin.

27 juin : rues de Tourmai, Ypres, Ath, Palmiers, Thiers-Ponts, Beaumarchais, Sous, Victor-Hugo, A.-de-Musset, Lamartine, Nancy, J. Lagache, Charleroi, sentier Vert-Bocage.

28 juin : rue de Lannoy, 279-589, 338-698, rues Maillar, St-Hubert, avenue Parc-des-Sports, rues Prudence, Pierre-de-Roubaix, 281-305, 310-434, Courcelles, Bruges, Ostende, Liège.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon 15 représentera 50 kilos pour les cartes blanches et jaunes, 100 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon 16 représentera 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon. Le prix du charbon est fixé à 41 fr. les 100 kilos. Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

L'apprentissage des jeune gens

Le Comité d'apprentissage de Roubaix-Tourcoing, placé sous le patronage des chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing, nous prie d'insérer l'appel suivant :

« Parents : le Comité d'apprentissage des chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing se tient à votre disposition pour le placement de vos jeunes garçons comme apprentis dans le textile, la métallurgie ou le bâtiment.

» De multiples avantages, tels que continuation du paiement des allocations familiales, soupes, cours de culture physique et de formation générale, sont accordés aux jeunes apprentis.

» Parents : adressez-vous ou envoyez vos jeunes garçons au secrétariat de ce comité (Chambre de commerce de Roubaix, 2, rue du Château, Roubaix), le matin entre 9 et 12 heures. »

HAUSSE ILLICITE

Procès-verbal a été infligé à Mme Dewasch, marchande de légumes, rue Marie Buisine, pour avoir vendu des oignons au-dessus du prix fixé ; à M. Felix Manssens, marchand de primeurs, 37, boulevard Gambetta, pour n'avoir pas respecté le prix des tomates, et Léon Verrot, marchand de légumes, 57, rue Saint-Roch, pour avoir exagéré le prix des carottes, des oignons et des échalotes.

Sociétés et Comités

SOCIETES SPORTIVES

NATATION

AU SWIMMING-CLUB DE ROUBAIX

Dans les salles d'entraînement, 24 bis, Grand'Place, à Roubaix :

Mardi 24 juin, à 18 h. 45, exercices de maniement de balle à sec, obligatoires pour tous les équipiers de water-polo, et pour les membres désignés par la Commission sportive. Rendez-vous à 18 h. 30.

Jeudi 26 juin, à 19 h., culture physique pour la section féminine, gymnastique respiratoire, mouvements d'ensemble. Rendez-vous à 18 h. 45.

Samedi 28 juin, à 18 h. 15, culture physique obligatoire pour tous les garçons suivant ou non l'entraînement en natation. Maniement de balle, gymnastique respiratoire, natation à sec. Rendez-vous à 18 h.

ETAT CIVIL

Naissances : Marie-Paule Duquesne, de Toufflers, rue de Tournai, 62 ; Georges Hemmick, rue de Blanchemaille, 111.

Publication : Georges Dame, verrier, rue de Fontenoy, 87 bis, et Marcelle Pinquet, empaqueteuse, rue du Fontenoy, 87 bis, cour Moreau, 37.

Décès : Marie-Thérèse Bettens, 35 ans, rue d'Alger, 128, cour Vanackère, 9 ; Albine Nicolas, Vve Voucke, 87 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Georges Hassant, 80 ans, rue de Blanchemaille, 87.

WASQUEHAL

Précisions pour le renouvellement des cartes d'invalidité

Les mutilés de guerre dont la carte d'invalidité donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemin de fer est arrivée à expiration en 1939 doivent en demander le renouvellement à la mairie, cinquième guichet.

Les cartes dont la date d'expiration est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1940 sont prorogées d'office pour deux ans et leur renouvellement ne sera donc effectué qu'entre le 1er janvier et le 31 décembre 1942, d'après le mois et le quantième de leur expiration normale.

Les titulaires de cartes d'invalidité expirant en 1941 doivent demander le renouvellement dans le courant du trimestre d'expiration de leur carte délivrée par le comité départemental des mutilés.

Service de la Voirie. — Mardi 24 juin, de 14 h. 30 à 15 h. 30, à la mairie, réunion de la commission municipale de voirie, pour examen des diverses demandes et pour fournir tous renseignements aux intéressés sur le reglement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.

Suppléments de rations pour travailleurs lourds

Les tickets de « travailleurs lourds » doivent être timbrés par l'employeur et ensuite par le service de ravitaillement, rue Jean-Macé. Les fournisseurs n'accepteront plus ces tickets non munis des deux cachets.

Le timbrage aura lieu à partir de lundi, salle des fêtes, rue Jean-Macé ou, pour toute inscription, changement de carte, changement de domicile, il est indispensable de se munir de la petite carte de ravitaillement et de la carte de charbon.

Le fonctionnement des bureaux de la mairie. — La population est priée de prendre bonne note que les bureaux de la mairie sont fermés chaque lundi après-midi et que les autres jours ouvrables, ils ne sont ouverts au public que de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures. Le maire reçoit les administrés chaque matin, de 9 à 11 heures, et M. Mille, secrétaire général de la mairie ne reçoit que dans la matinée, son bureau étant fermé les après-midis pour permettre l'expédition des affaires courantes.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des Contributions directes se tiendra à la disposition du public samedi 28 juin, de 14 à 16 heures, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour fournir tous renseignements notamment sur la revision foncière des propriétés bâties.

A l'Association Sportive Wasquehalienne. — Mardi et jeudi, à partir de 18 heures, le secrétaire se tiendra à la disposition des jeunes gens désirant pratiquer le football et l'éducation physique sous les couleurs de l'A.S.W. ou pour passer les épreuves du brevet sportif national. Les cours et entraînements auront lieu jeudi et vendredi, à partir de 18 heures, au stade municipal, rue Delerue.

Harmonie J.-Ble Lepers. — Jeudi et vendredi, à 18 heures, cours d'ensemble et d'instruments au siège, Café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé, sous la direction du professeur R. Lauwarier. Vendredi, à 18 heures, cours de solfège et inscription des nouveaux élèves musiciens par M. André Feyts.

Au Football-Club Wasquehalien. — Mardi et vendredi, à 18 h. 45, entraînement de culture physique en vue du brevet sportif national, au terrain municipal, rue de Lille, à Mouvaux. Les adhésions nouvelles sont reçues au cours de ces réunions.

A l'Union Sportive de Wasquehal. — Le comité de ce club fait appel aux jeunes gens désirant pratiquer sous les couleurs de l'U.S.W. et les avise que les inscriptions sont reçues le mardi, à 19 h. 30, au siège, Café de la Terrasse, avenue de Flandre. Vendredi, à 19 heures, au terrain municipal, rue Delerue, entraînement obligatoire des jeunes gens de moins de 20 ans. En vue de la préparation au brevet sportif national, M. Millescamps est chargé des entraînements qui auront lieu le mercredi et le vendredi, au terrain municipal, rue Delerue.

CROIX

Trois arrestations pour vol dans une fabrique de conserves

Nous avons signalé, ces jours derniers, le vol qui fut commis, au cours de la nuit du dimanche 15 au lundi 16 courant, dans la fabrique de conserves H. Rouzeré, rue de la Prairie, et que les malandrins avaient fait main basse sur 10.000 francs de marchandises, représentées par de la viande de porc, des haricots, de la farine et de la fécule.

La gendarmerie de Roubaix, ayant été saisie d'une plainte, l'enquête fut confiée aux gendarmes Poirriez et Boel. Avec un zèle dont il faut les louer, les représentants de l'ordre viennent de découvrir les coupables qui furent mis en état d'arrestation dans les circonstances suivantes. Par contre, quatre complices et receleurs feront également l'objet de poursuites.

Au cours de leur enquête, les gendarmes apprirent qu'un certain Edgard Detramazure, 32 ans, sujet belge, domicilié 14, rue de la Mackellerie, à Croix, se livrait à des dépenses exagérées. Ils se rendirent à son habitation et, après une perquisition en règle, ils découvrirent 24 kilos de viande de porc dans la cave, tandis que, dans une chambre du premier étage, ils mettaient au jour trois boîtes de cinq kilos de purée de tomates, vingt-huit ampoules électriques, dix-sept kilos de sucre, vingt-sept kilos de haricots, du poivre, des articles d'argenterie, ainsi que des objets divers. Le tout semblant provenir du cambriolage de chez Rouzeré, les enquêteurs accuserent formellement Detramazure qui, seul, après avoir forcé la serrure de la porte d'entrée du magasin, le voleur dit, ensuite, avoir vendu une partie de la marchandise dérobée à ses belles-sœurs, Mme Detramazure, née Marie Buyse, 33 ans, Belge, demeurant, 16, rue de Maubeuge, à Croix, et à Mme Léona Vanstersteghem, épouse Detramazure, 32 ans, Belge, ménagère, 13, rue de la Brasserie, à Croix ; ainsi qu'à Mme Bauduin, née Jeanne Delegrange, 39 ans, débitante de boissons, 57, rue du Chemin de Fer, à Roubaix, et à Leon Vandestienne, 39 ans, Belge, cuisinier, 29, rue Pellart, à Roubaix.

N'abandonnant pas leurs investigations, les gendarmes Poirriez et Boel apprirent qu'un autre sujet belge, Robert Verleye, 43 ans, domicilié 10, rue de la Mackellerie, à Croix, voisin de Detramazure, menait également une « vie de prince » ne concordant pas avec ses ressources. Ils décidèrent de faire une visite domiciliaire chez cet homme suspect et il en furent bien inspirés. En effet, ils découvrirent 4 k. 500 de porc, un filet d'Anvers, 2 k. de poivre, 28 ampoules électriques, le tout étant la propriété de M. Rouzeré. Les preuves étant convaincantes, Verleye avoua à son tour ; puis, en veine de confidences, il reconnut qu'un troisième complice, Arsène Gilme, 40 ans, magasinier, domicilié 35, Fort Sion, à Roubaix, s'était spécialement chargé d'écouler les marchandises volées. Celui-ci fut bientôt mis en état d'arrestation pour aller rejoindre ses peu recommandables comparses.

Le trio Demazure, Verleye et Gilme a été déféré au Parquet de Lille, et aura à répondre de huit inculpations, tandis que les quatre autres personnes désignées ci-dessus poursuivies pour recel.

Bureaux de la mairie. — Le Maire rappelle que les bureaux de la mairie ne sont ouverts au public que de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. ; tous les jours de la semaine ; le dimanche, le bureau de l'Etat Civil tient une permanence de 9 à 11 h. pour les déclarations de naissance et de décès et pour des cas d'extrême urgence.

Recette Municipale. — Le bureau de la Recete Municipale est transféré à la mairie, au rez-de-chaussée, ancien bureau du Maire ; il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

Etat Civil. — Publications. — Lefebvre Gustave, employé, rue de Colmar, 10, et Germaine Lelièvre, couturière, rue Jean-Jaurès, 32 ; Jules Vanbeleyn, rentreur à Roubaix, et Hélène Vancrutsen, éplucheuse, rue Ferrer, 3 ; Oscar Beun, tourneur en fer, à Roubaix, et Angeleur, 21 ; Emile Lacquement, ouvrier opticien à Lille, et Pierrette Charlet, couturière, rue Corbet, 105 ; Henri Lheureux, ouvrier agricole à Flers-Lille et Lucienne Antson, soigneuse, rue Voltaire, 35 ; Henri Decubber, zingueur, rue Verte, et Jeannette Vandenbussche, soigneuse à Roubaix ; Emile Debouver, peintre, rue Colmar, fort Boulange, 5, et Simonne Coucke, ourdisseuse, à Wattrelos ; Marcel Van Gansen, ouvrier mélangeur à Roubaix, et Marie Dobbels, infirmière rue du Riez ; Marcel Bouckenooghe, ouvrier de fabrication, rue Négrier, 32, et Yvonne Vandermeersch, s.p., à Flers-Lille ; Robert Vandenberghe, outilleur, rue Victor-Hugo, 16, et Léonie Desmet, employée à Roubaix.

WATTRELOS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le vendredi 20 juin, à 19 h., sous la présidence de M. Florimond Lecomte, maire.

16 conseillers étaient présents.

M. Delannoy est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 1941 est adopté sans observations.

Octroi. — Le Conseil adopte le nouveau tarif-type de l'octroi prévu par la loi du 30 janvier 1941, pour la période du 1er juillet 1941 au 31 juillet 1941.

Surveillance des cultures. — Décide la création de 14 postes de gardes-messiers, répartis par groupes de deux, pour assurer la sécurité des cultures et empêcher les vols et déprédations pouvant compromettre les récoltes et décide la prise en charge par la commune, de leur rétribution. Il vote en conséquence l'ouverture d'un crédit à prélever sur les ressources libres.

Cours de musique. — Les trois sociétés musicales de la Ville ayant repris partiellement leur activité et assurant des cours de solfège et d'instruments, le Conseil décide de répartir le crédit de 4.000 fr. voté le 7 février dernier en faveur de l'Harmonie Les Amis Réunis en quatre parties, entre les trois sociétés subventionnées et l'Harmonie Les Amis Réunis et vote les virements de crédits nécessaires à cet effet.

Travaux. — Le Conseil adopte un marché avec l'entreprise Waquier qui a consenti, à l'adjudication publique du 28 mai, les conditions les plus avantageuses pour l'exécution des travaux de remise en état des chemins des écarts ruraux du territoire.

— Adopte ensuite un marché pour fourniture de machefers en provenance de l'usine d'incinération de Roubaix et un marché pour fourniture de tuyaux en ciment.

Adopte le bail à passer avec M. Jacob pour l'installation de la section locale de l'Office du Travail qui sera installé rue Carnot.

Vote ensuite quelques petits crédits pour les objets ci-après :

Remise en état des bascules publiques ;

Entretien de la voirie urbaine ;

Déblaiement des immeubles détruits par faits de guerre.

La séance est levée.

COMITE D'AIDE AUX PRISONNIERS

Le Comité est heureux de signaler qu'il a reçu les dons suivants :

Concert de l'Amicale Saint-Joseph (troupe Partier) 5.943 fr. ; Concerts des lauréats avec le concours des Amicales laïques, 7.766 fr. ; de MM. Leman et Duhamel, second tournoi de boules, 3.470 fr. ; jeu de 421, café Herminet, Grand Place, 2.287 fr. 50.

Ces importantes subventions ont été, comme on le devine, très chaleureusement reçues par le Comité d'Aide aux prisonniers qui a manifesté sa gratitude aux dévoues organisateurs de ces diverses manifestations.

Le Comité de Wattrelos, fondé en janvier dernier, a distribué à ce jour plus de 5.000 colis individuels de denrées à ses prisonniers, d'une valeur moyenne de 35 fr. et se propose de les renouveler à mesure que le permettront les approvisionnements en denrées. Car la principale difficulté est de trouver les vivres.

La semaine dernière encore, le Comité a remis près de 1.700 colis aux familles de prisonniers et à titre gratuit. Ceux-ci comprenaient les principales denrées tant recherchées des familles : biscuits, pain d'épice, chocolat, sucre, confiture, pâte, bouillon et tabac.

Soulignons en passant que ces multiples colis ont pu être distribués en quatre jours, sans heurt, sans choc, sans qu'aucune personne ait attendu 5 minutes. On n'a pas fait la « queue », fait d'autant plus rare qu'il s'agissait de distribution gratuite.

Il est bon de souligner que toutes les ressources de l'Œuvre proviennent de la générosité des Wattrelosiens, le Comité n'ayant bénéficié d'aucune subvention de la part des Pouvoirs Publics.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX (Rue des Prés)

Prochaines séances de consultations :

Mardi 24 juin à 9 h. : Dr Montaigne.

Jeudi 26 juin à 13 h. 30 : Dr Bauwin.

Samedi 28 juin à 15 h. : Dr Montaigne.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 26 juin de 9 à 12 h.

Consultations de Nourrissons. — Jeudi 26 juin, à 9 h. 30, à l'école de la rue Henri Briffaut et à 14 h. 30 à l'école de la Baillerie.

Vol de légumes. — Librecht Auguste, 58 ans, peigneur, 28, rue d'Iéna à Roubaix et son fils, âgé de 13 ans, ont été surpris par des surveillants dans un jardin situé carrière Agache et appartenant à M. Ceugniet, concierge, boulevard des Couteaux, alors qu'ils dérobaient 25 pieds d'échalotes. Un procès-verbal a été transmis au Parquet.

Colombophile. — Le Président de l'Entente Colombophile Wattrelosienne informe les amateurs qu'ils peuvent dès maintenant prendre possession des feuilles en ce qui concerne les prescriptions de l'autorité allemande. Ces feuilles se trouvent dans les trois sièges.

FLERS

Un incendie détruit le pavillon du golf

Samedi, vers 13 h. 30, le garde de Flers, Eugène Doudelet, était averti par des voisins que le pavillon du golf, rue Jean-Jaurès, était en feu. Il partit aussitôt en vélo prévenir le lieutenant des pompiers de Wasquehal. M. Jean Caby, qui groupa ses hommes et vint immédiatement sur les lieux.

A son arrivée, le pavillon, entièrement construit en bois, était la proie des flammes et il n'y avait pas moyen d'approcher. Les soldats du feu mirent trois lances en batterie et cherchèrent surtout à préserver une villa voisine. Dans la soirée des torrents d'eau étaient encore déversés pour noyer les décombres.

Le pavillon, qui est entièrement détruit, était inoccupé et l'on suppose qu'il y eut combustion spontanée dans les combles.

Consultation de nourrissons. — Une consultation de nourrissons aura lieu le mercredi 25 juin pour le Breucq, à l'école maternelle, rue Gambetta, à 15 heures.

LYS

Paiement des allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour le mois de juin aura lieu à la Mairie, salle du 1er étage, mercredi 25 juin, dans l'ordre suivant :

De 1 à 300, de 9 h. à 9 h. 30 ; de 301 à 600, de 9 h. 30 à 10 h. ; de 601 à la fin, de 10 h. à 10 h. 30.

Se présenter dans l'ordre et se munir de la monnaie pour faire l'appoint.

LEERS

Un ivrogne cause du scandale dans la rue

Dans la soirée de vendredi, un individu qui avait bu plus que de raison et dont l'ivresse agissait fortement sur son état mental, a continué ses exploits dans la rue en s'exhibant par des faits et gestes qui dénotaient chez lui un genre de folie.

Précédemment il avait cherché noise à un paisible consommateur qui se trouvait à l'estaminet Albert Desmet, rue de Wattrelos. Ce dernier constatant son état d'ébriété quitta les lieux, mais l'énergumène ne parvenant pas à l'atteindre, s'avançait menaçant à l'encontre d'un habitant du quartier prenant l'efrais face à son habitation et qui ne put se protéger qu'en rentrant chez lui. L'individu s'acharna alors sur la porte d'habitation, qui reçut force coups de pied. Il reçut peu après la correction qu'il méritait et fut maintenu avec certaines difficultés, en attendant que la police soit requise pour opérer son arrestation. Celle-ci n'ayant pu sévir, il fut invité à se tenir calme, mais rien n'y fit et il continua pendant plus d'une heure à gesticuler, proférer des menaces et à troubler le repos des habitants du quartier.

Il s'éloigna ensuite et quoiqu'on n'ait pu connaître son identité ni son domicile exacts, l'enquête menée parviendra certainement à le faire découvrir et il aura à répondre de ses actes dans un délai assez proche.

Recensement des plantes oléagineuses. — Les exploitants agricoles ou autres ayant ensemencé des plantes oléagineuses sont invités à en faire la déclaration d'urgence à la mairie et au plus tard le 24 juin.

SAILLY

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Sailly que l'inscription des commandes de charbon se fera le **27 juin, au café Dassonville.**

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 représentera une quantité de : 50 kg. pour les cartes blanches et jaunes, 100 kg. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 16 représentera 50 kg., mais ne sera délivré qu'aux consommateurs **ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiche, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

TOUFFLERS

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Toufflers que l'inscription des commandes de charbon se fera les **28 et 30 juin, au Grand Café.**

Le 28 juin, pour : rue de Willems, sent, du Faisan-Gris, rue de Roubaix, imp. Jonville, rue de Saint-Bernard, rue L.-Gallet, rue des Trois-Frères-Ponthieu, imp. Drubbel, rue de Lys, imp. du Lion-d'Or, chem. de la Citadelle, cite Loucheur, rue de Leers, chemin du Trieu ou du Quesnoy, place de la République, rue des Champs, chem. du Nouveau-Monde.

Le 30 juin, pour : rue de l'Eglise, rue de Tournai, chem. Mitoyen, rue de Néchin, rue H.-Pouchain, sent. de la Festingue, rue de la Festingue, rue du Voisingé, rue de Sailly, rue du Château, chem. du Nouveau-Monde.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 représentera une quantité de : 50 kg. pour les cartes blanches et jaunes, 100 kg. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 16 représentera 50 kg., mais ne sera délivré qu'aux consommateurs **ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiche, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

HALLUIN

ESCROQUERIE AU RAVITAILLEMENT

Depuis 1940, une femme touchait en Belgique et en France

La nommée Philomène Van Sintjans, âgée de 38 ans, femme de ménage, était domiciliée avant-guerre, rue de Mouscron, à Menin (Baraques).

Cette personne était en relations intimes avec un Halluinois, Jules Parmentier, demeurant au 98, rue Emile-Zola, à Halluin.

M. Parmentier, mobilisé dès le début de la guerre, Philomène Van Sintjans décida de venir habiter la maison de son ami, rue Emile-Zola, à Halluin, et depuis occupe l'habitation en compagnie du fils Parmentier, âgé de 17 ans.

Mais ayant quitté Menin, elle avait omis de faire en cette ville la déclaration de changement de résidence de sorte qu'en Belgique, à Menin, elle avait toujours son domicile.

Lors de l'organisation du ravitaillement à Halluin, Philomène Van Sintjans, en juillet 1940, se présenta à la mairie avec le livret de famille de Jules Parmentier, et reçut ainsi des tickets de rationnement pour elle et le fils Parmentier.

Mais depuis un certain temps, M. Bouvier, commissaire de police, qui avait eu vent de certaines combinaisons dont profitent certaines personnes profitant de leur situation à cheval sur Halluin et Menin pour tromper les services de ravitaillement, un contrôle avait déjà permis de déceler certains cas.

Ces jours-ci, lors de la distribution des nouvelles feuilles de rationnement à la mairie, M. Bouvier pratiqua à nouveau un contrôle et c'est ainsi que la femme Van Sintjans se fit prendre au piège.

Habilement interrogée, bientôt elle avoua avoir touché son ravitaillement à Halluin et à Menin, situation qui dure depuis 1940.

En outre, à Menin, en plus de son ravitaillement, elle percevait les allocations de chômage.

Ces déclarations ont été consignées et des poursuites seront engagées. En raison de circonstances particulières, elle a été laissée en liberté provisoire.

CHARBON POUR LE COLBRAS

Lundi 22 juin, au 67 bis rue de Lille, doivent se faire inscrire pour les commandes de charbon les personnes domiciliées dans les rues suivantes : à gauche de la ligne de chemin de fer : rue Anatole France, chemin du Nouveau-Monde, rue du Pellegrin, coron Lemaire, coron Gratry, Pont de l'Eau, carrière Vouters, hameau du Ham et toutes les habitations comprises dans la paroisse du Colbras (Notre-Dame des Flèvres), rues de la Lys, vers Bousbecque, route de Linselles, chemin du Colbras, rangées Carton, rues de Bousbecque, coron Catteau, chemin d'Eau, rangées Hottelaer et baraquements.

Révision exceptionnelle des évaluations des propriétés bâties. — Les formules de déclaration (modèles 1 et 2) sont à la disposition des propriétaires, à la mairie, bureau annexe de la salle des mariages, où un employé se tiendra tous les jours à leur disposition, sauf le samedi après-midi, pour donner tous renseignements nécessaires en vue de l'établissement de ces déclarations. Celles-ci doivent être faites avant le 1er juillet prochain.

Etat Civil. — Décès : Clémence Blondeau, 82 ans, rue de la Lys, 160.

RONCQ

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Roncq (Blanc-Four) que l'inscription des commandes de charbon se fera les **27 et 28 juin, à la biscuiterie Loridan, rue de Lille.**

Le 27 juin : rue de Lille, côté impair, N° 1 à 151, rue Pasteur, jusqu'au bout, carrière Saint-Roch, rue de Linselles, rue du Bois-Blanc, rue du Cimetière ; rue de Lille, côté pair, N° 2 à 138, rue Jules-Watteeuw (derrière l'église), Chemin Vert et Carrière Dessauvage.

Le 28 juin, rue de Tourcoing, rue des Chalets, rue de la Montagne, rue du Moulin, rue Louise-de-Bettignies, rue de l'Abbé-Lemire, rue du Dronckaert, depuis le Pied-de-Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 représentera une quantité de : 50 kg. pour les cartes blanches et jaunes, 100 kg. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg., mais ne sera délivré qu'aux **consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

DISTRIBUTION DE BONS DE PAIN ET DE BONS DE DENREES AUX INDIGENTS DU BUREAU DE BIENFAISANCE

La prochaine distribution de bons de pain et bons de denrées aux indigents du Bureau de Bienfaisance aura lieu le vendredi 27 juin 1941, de 9 h. à 10 h., à la mairie.

FONDS DE CHOMAGE

Les chômeurs qui sont en possession des feuillets trimestriels d'assurances sociales afférents au deuxième trimestre 1941, et avant chômé au moins 50 jours durant ledit trimestre, sont priés de les rapporter d'urgence au bureau de chômage.

Hausse illicite. — La gendarmerie a verbalisé à l'encontre de Mme D'Hooghe, épicière et marchande de légumes, qui a vendu des oignons et des échalotes à 15 fr. le kilo.

Avis aux commerçants. — Les boulangers et épiciers de la commune qui sont en possession de bons de pain et de denrées alimentaires émis par le Bureau de Bienfaisance, au profit des indigents, sont priés de les rapporter à la mairie, le plus tôt possible, en vue d'en effectuer le mandatement.

Consultation des nourrissons. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu au local habituel, le mercredi 25 juin 1941, à 15 h.

Cette consultation sera pratiquée par M. le docteur Béal, de Roncq.

Etat Civil. — Naissance : Anita Alossery, rue de la Vieille Cour, 58. Décès : Georges Germonprez, 19 ans, rue de Tourcoing, 14.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOL DE 3.000 FRANCS... ...ET UN AUTRE DE 100 FRANCS

Ont été déférés au Parquet :

Delcroix Eugénie, Vve Waquez, 46 ans, sans profession, 96, rue d'Isly, et Carpentier Maurice, 32 ans, journalier, même adresse. La première pour vol d'environ 3.000 francs, commis le 16 courant, rue des Robleds, au préjudice d'un nommé Van Antwerpen Edouard, domicilié à Anvers, qui était de passage à Lille ; quant à Carpentier il est inculpé de complicité.

— Verheyde Jeanne, femme Six, 43 ans, ménagère, 26, rue Magenta, pour vol d'un billet de 100 fr., commis vendredi au préjudice de la dame Van Sassembrouck Françoise, commerçante, 91, rue Jules-Guesde, chez qui elle travaillait comme femme de ménage.

VOLS D'ARGENT ET DE VELOS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

M. Cattiaux Georges, 89, rue d'Esquermes, pour vol de 400 fr., commis vendredi matin sur la pelouse du lieu de pêche des fosses de la Citadelle où il avait déposé son veston.

— Mme Delmotte Marcelle, 14, rue Mexico, pour vol de sa bicyclette estimée 1.000 fr., commis vendredi vers 10 h., dans le couloir du 107, rue de l'Hôpital-Militaire, où elle s'était rendue.

— M. Bonnet Kléber, 27, quai Vauban, pour vol de bicyclette commis vendredi vers 20 h. 30, à la porte de son domicile. Préjudice : 2.000 fr.

M. Jacqmart Raymond, 248, rue Léon-Gambetta, pour vol d'une bicyclette valant 2.000 fr., commis vendredi vers 11 h., dans le hall du bureau de poste de la rue Colbert.

— M. Achin Marceau, 21, rue Thiers, à St-André, pour vol de sa bicyclette, commis vendredi vers 13 h., face au 116, boulevard de la Liberté. Préjudice : 600 fr.

— M. Masquelier Gérard, 53, rue de Bouvines, à Roubaix, pour vol de sa bicyclette d'une valeur de 1.200 fr., commis vendredi vers 18 heures, face à « Monoprix », rue de Béthune.

— M. Bourgeois Raymond, 20, rue du Bois-St-Sauveur, pour vol de sa bicyclette valant 1.300 fr., commis vendredi vers 18 h. 15, à la porte du débit de tabac à l'angle de la rue Neuve.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

Une réunion du Conseil municipal

Une troisième modification a été apportée au budget primitif de 1941

Une séance privée du Conseil municipal s'est déroulée vendredi soir à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, entoure de ses adjoints.

L'assemblée entend la lecture d'un rapport de M. le Maire établi à la suite du nouveau renvoi — le troisième — du budget primitif de 1941. M. le Préfet, ayant, par la même occasion informé l'administration municipale qu'il ne peut l'autoriser à utiliser une partie des avances de l'Etat, le reliquat devant faire retour au Trésor.

DÉPENSES ET RECETTES

Une circulaire a precisé les dispositions qui vont être prises pour régulariser la situation des communes au regard des avances de l'espèce. En conséquence, M. le Préfet invite à nouveau la municipalité à reviser les propositions budgétaires, afin de réduire à l'extrême les précisions de dépenses et à relever les recettes dans toute la mesure du possible au besoin, par le vote de centimes additionnels.

Près d'un semestre s'étant écoulé depuis l'élaboration du budget, il est évident que l'administration est à même d'établir des précisions se rapprochant plus exactement des probabilités. Les modifications apportées dans le chapitre des recettes prévoient par une plus value de 3.905.000 francs, qui se décomposeraient par des taxes complémentaires sur l'octroi, la vente d'eau, la taxe s